# [[1]](#footnote-2)\*Résolution adoptée par l’Assemblée générale le 25 septembre 2015

[*sans renvoi à une grande commission (*[*A/70/L.1*](http://undocs.org/fr/A/70/L.1)*)*]

70/1. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l’horizon 2030

*L’Assemblée générale*

*Adopte* le document final du Sommet des Nations Unies consacré à l’adoption du programme de développement pour l’après-2015 :

Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l’horizon 2030

Préambule

Le Programme de développement durable est un plan d’action pour l’humanité, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre d’une liberté plus grande. Nous considérons que l’élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l’extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l’humanité doive faire face, et qu’il s’agit d’une condition indispensable au développement durable.

Tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d’action. Nous sommes résolus à libérer l’humanité de la tyrannie de la pauvreté et du besoin, à prendre soin de la planète et à la préserver. Nous sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s’imposent d’urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective.

Les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles que nous annonçons aujourd’hui témoignent de l’ampleur de ce nouveau Programme universel et montrent à quel point il est ambitieux. Ils s’inscrivent dans le prolongement des objectifs du Millénaire pour le développement et visent à réaliser ce que ceux-ci n’ont pas permis de faire. Ils visent aussi à réaliser les droits de l’homme pour tous, l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et des filles. Intégrés et indissociables, ils concilient les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Les objectifs et les cibles guideront l’action à mener au cours des 15 prochaines années dans des domaines qui sont d’une importance cruciale pour l’humanité et la planète.

**L’humanité**

Nous sommes déterminés à éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d’égalité et dans un environnement sain.

**La planète**

Nous sommes déterminés à lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu’elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

**La prospérité**

Nous sommes déterminés à faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature.

**La paix**

Nous sommes déterminés à favoriser l’avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et la violence. En effet, il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable.

**Les partenariats**

Nous sommes déterminés à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce Programme grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé, où l’accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples.

Atteindre le but que nous nous sommes donné ne sera possible que si les objectifs de développement durable sont intimement liés et leur mise en œuvre intégrée. Si nous réalisons toutes les ambitions affichées dans ce Programme, chacun vivra bien mieux dans un monde meilleur.

Déclaration

Introduction

1. Nous, chefs d’État et de gouvernement et hauts représentants, réunis au Siège de l’Organisation des Nations Unies à New York du 25 au 27 septembre 2015 alors que l’Organisation célèbre son soixante-dixième anniversaire, avons arrêté aujourd’hui de nouveaux objectifs mondiaux de développement durable.
2. Au nom des peuples que nous servons, nous avons adopté un accord historique portant sur une série complète d’objectifs et de cibles à caractère universel, qui sont ambitieux, axés sur l’être humain et porteurs de changement. Nous nous engageons à œuvrer sans relâche pour que ce Programme soit appliqué dans son intégralité d’ici à 2030. Nous considérons que l’élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l’extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l’humanité doive faire face, et qu’il s’agit d’une condition indispensable au développement durable. Nous sommes attachés à réaliser le développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale – d’une manière qui soit équilibrée et intégrée. Nous tirerons également parti de ce qui a été fait dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, dont nous nous efforcerons d’achever la réalisation.
3. Nous sommes résolus à éliminer la pauvreté et la faim partout dans le monde d’ici à 2030; à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d’un pays à l’autre; à édifier des sociétés pacifiques et justes, où chacun a sa place; à protéger les droits de l’homme et à favoriser l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes et des filles; à protéger durablement la planète et ses ressources naturelles. Nous sommes résolus également à créer les conditions nécessaires à une croissance économique soutenue qui profitera à tous et s’inscrira dans la durée, au partage de la prospérité et au respect du principe d’un travail décent pour tous, compte tenu des différents niveaux de développement national et des capacités des pays.
4. Nous promettons de ne laisser personne de côté dans cette formidable quête collective. Considérant que la dignité de la personne humaine est fondamentale, nous souhaitons que ces objectifs et cibles se concrétisent au profit de toutes les nations, tous les peuples et toutes les composantes de la société. Les plus défavorisés seront les premiers que nous nous efforcerons d’aider.
5. Ce Programme a une portée et une importance sans précédent. Il est accepté par tous les pays et applicable à tous, compte tenu des réalités, capacités et niveaux de développement de chacun et dans le respect des priorités et politiques nationales. Les objectifs et les cibles qui y sont énoncés ont un caractère universel et concernent le monde entier, pays développés comme pays en développement. Ils sont intégrés et indissociables et concilient les trois dimensions du développement durable.
6. Ces objectifs et cibles sont le fruit de plus de deux années de consultations publiques intenses organisées dans le monde entier et de mobilisation de la société civile et d’autres parties prenantes, où la voix des plus pauvres et des plus vulnérables a reçu toute l’attention qu’elle méritait. Il convient de mentionner le précieux travail accompli par le Groupe de travail ouvert de l’Assemblée générale sur les objectifs de développement durable et par l’Organisation des Nations Unies, qui a présenté un rapport de synthèse sur la question en décembre 2014 par l’intermédiaire du Secrétaire général.

Notre projet

1. Dans ces objectifs et cibles, nous définissons un projet extrêmement ambitieux et porteur de changement. Nous aspirons à un monde libéré de la pauvreté, de la faim, de la maladie et du besoin, où chacun puisse s’épanouir. Un monde libéré de la peur et de la violence. Un monde où tous sachent lire, écrire et compter. Un monde où tous jouissent d’un accès équitable à une éducation de qualité à tous les niveaux, aux soins de santé et à la protection sociale, où la santé physique et mentale et le

1. \* Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (25 février 2019). [↑](#footnote-ref-2)